



Assistance Médicale Toit du Monde

aide humanitaire et médicale

Chers Administrateurs,
Chers Amis partants en mission,

Lors du Comité de Direction d'AMTM du 5 février, est venu naturellement à l'ordre du jour l'impact de l'épidémie de Coronavirus sur les prochaines missions d'AMTM, notamment en Inde, dont les départs sont programmés les 17 et 28 février.

Les responsables de secteurs médical et pharmacie ont d'abord confirmé que les dernières informations des instances médicales internationales, dont l'OMS, ne font état à l'heure actuelle d'aucunes restrictions ou fermetures particulières concernant l'Inde. Les recommandations sont les mêmes que pour les épisodes de grippe saisonnière, même si on ne peut écarter un risque, faible à ce stade, d'une aggravation soudaine de la pandémie qui pourrait alors entraîner des dispositions drastiques comme la fermeture de lignes aériennes ou des rapatriements forcés avec mise en quarantaine au retour.

Les responsables médicaux d'AMTM ont donc confirmé un "feu vert" pour les 2 prochaines missions Inde, sous réserve bien sûr de respecter les instructions habituelles comme le simple fait d'être en bonne santé et d'avoir consulté son médecin avant la mission, et en prenant en compte les gestes barrières suivants lors de la mission et durant les vols :

- éternuer dans son coude et utiliser des mouchoirs jetables,
- couvrir la bouche et le nez en cas de toux,
- se laver très régulièrement les mains,
- porter un masque si nécessaire à la demande du médecin responsable (promiscuité ou présence possible de personnes malades).

Les trousse d'urgence d'AMTM seront renforcées de stock de masques FFP2 et de gel hydroalcoolique.

Bien évidemment, cette autorisation, ce "feu vert" laisse toute liberté de décision à celles et ceux qui ne désireraient pas participer à ces missions.

Il est demandé aux partants d'être particulièrement attentifs afin de se munir de tous les médicaments nécessaires habituels (dont paracétamol et antibiotique), d'être vaccinés, de ne pas manger de viande non cuite localement et d'éviter les contacts avec les animaux en particulier sur les marchés.

Nanterre, le 6 février 2020